

# Prêt d'honneur créateur-repreneur

## INITIATIVE BUGEY

### Présentation du dispositif

Le prêt d'honneur à taux zéro pour création ou reprise d'entreprise d'Initiative Bugey est un dispositif qui permet d'aider les créateurs ou les repreneurs d'entreprise :

- à monter le plan de financement de leur projet dans les meilleures conditions,
- à financer leur projet, grâce à l'octroi d'un prêt personnel remboursable sur l'honneur,
- à pérenniser la jeune entreprise pendant les premières années de son développement.

Le prêt d'honneur est attribué personnellement à la personne physique dirigeante ou associée.

### Conditions d'attribution

#### A qui s'adresse le dispositif ?

##### — Entreprises éligibles

Sont éligibles tous les types de projet de création et de reprise d'entreprise et de développement pour les entreprises de moins de 5 ans.

Les entreprises doivent être localisées sur le territoire de la communautés de communes Bugey Sud ou la communauté de communes du Plateau d'Hauteville.

#### Quelles sont les particularités ?

##### — Entreprises inéligibles

Les secteurs d'activité exclus sont :

- les activités financières de type Holding,
- les SCI,
- les GIE.

### Montant de l'aide

#### De quel type d'aide s'agit-il ?

Le montant du prêt d'honneur dépend du projet et des besoins en fonds propres.

### Informations pratiques

## Quelle démarche à suivre ?

— Auprès de quel organisme

Les demandes de prêt d'honneur sont à faire auprès d'Initiative Bugey : [accueil@initiativebugey.com](mailto:accueil@initiativebugey.com).

---

## Critères complémentaires

- Forme juridique
- Publics visés par le dispositif
  - > Créateur
  - > Repreneur

---

## Organisme

### INITIATIVE BUGEY

- **Initiative Bugey**  
Actipôle Bugey Sud  
Bâtiment "la Toile"  
87 rue de la Picardière  
01300 VIRIGNIN  
Téléphone : 04 58 11 01 22  
E-mail : [animation@initiativebugey.com](mailto:animation@initiativebugey.com)  
Web : [www.initiativebugey.com](http://www.initiativebugey.com)